



## DD120 - Déployer une démarche RSE sectorielle NOUVEAUTÉ



### Public concerné :

Toute personne impliquée dans la démarche RSE de son entreprise

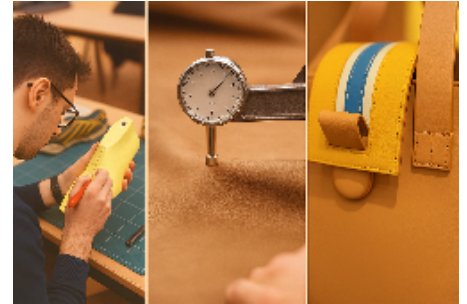
### Objectifs :

Maîtriser les enjeux RSE, les outils et les étapes nécessaires au déploiement d'une démarche RSE afin d'optimiser la performance et la compétitivité de votre entreprise.

[contactformation@ctcgroupe.com](mailto:contactformation@ctcgroupe.com)

+33 (0)4 72 76 10 02

Contactez-nous



### Référence

DD120

### Durée

1 jour - 7 heures

### Formatrice

Coline SIMON

### Tarif

En inter : 600 €HT / jour / stagiaire

En intra : 1435 €HT / jour / groupe

Les entreprises membres bénéficient de -20% sur le tarif indiqué ci-dessus.

*Dernière modification : 10/06/2026*

### Contenu :

#### • Connaître le panorama des référentiels RSE

La réglementation en lien avec les normes de reporting ESRS (CSRD) et les cadres volontaires (norme ISO 26000, ODD, Global Compact, GRI, etc.).

Focus sur la norme ISO 26000 et connaître les étapes à suivre pour déployer une démarche RSE sectorielle via le référentiel CTC.

- **Cadrer la démarche RSE de son entreprise**

Identifier les objectifs de sa démarche RSE.

Construire un rétroplanning et identifier l'équipe projet en charge de l'animation de la démarche.

- **Évaluer la maturité RSE de son entreprise**

Réaliser un diagnostic de maturité de sa démarche RSE (documentation, actions, indicateurs, etc.).

Utiliser l'outil CTC DiagRSECuir pour faire un premier diagnostic.

- **Prioriser les enjeux RSE de son entreprise**

Identifier et questionner ses parties prenantes sur sa démarche RSE.

Prioriser ses enjeux RSE avec une matrice de simple matérialité selon les normes à disposition.

- **Piloter sa démarche RSE**

Construire son plan d'action en fonction des priorités identifiées.

Choisir les indicateurs pertinents pour suivre sa démarche RSE et reporter les informations à ses parties prenantes internes et externes (via un outil CTC).

- **Communiquer sur sa démarche RSE**

Les exigences réglementaires en termes de communication responsable et lutte contre le greenwashing.

Les démarches de communication réglementaire (rapport de durabilité selon la CSRD) et volontaire (guides pratiques, VSME, labellisations RSE, etc.).

---

*CTC Formation se réserve le droit d'annuler toute session de formation programmée dans les 10 jours ouvrés avant la date de formation en cas de force majeure ou en raison du nombre insuffisant de participants.*

*Document généré le 20/06/2026 à 00h07*